



Question juridique à propos du divorce

Par **Une_Personne_Physique**, le 11/02/2008 à 16:06

Bonjour,

Via ce formulaire je voulais vous demander conseil ..

Je me suis installé en France (à Marseille) en 2002 où j'ai eu mon diplôme d'ingénieur , puis un DESS, en Juillet 2006 je me suis marié et contracter un CDI au sein d'un bureau d'étude à Paris.

En Octobre 2007 ma femme a quitter le foyer conjugale et m'a exprimé son souhait de divorcer ..

Ma question est :

Est ce que le fait d'avoir quitter le domicile conjugale, sans m'en informer ,avoir encaissé un chèque qui m'était destiné, emmené tous les meubles qui étaient à l'appartement constitue une faute !

Bien à vous

Par **Jurigaby**, le 11/02/2008 à 16:17

Bonjour.

La réponse est oui, voyez ça avec votre avocat.

Par **Une_Personne_Physique**, le **11/02/2008** à **17:14**

Je vous remercie pour votre service personnalisé et votre réactivité.
Cordialement